

SOCIAL SOLIDARITÉ

Avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI) médico-social conjoint ARS Nouvelle-Aquitaine et Conseil départemental de la Dordogne. Pour la création d'une offre innovante et inclusive en faveur des personnes âgées sur le Grand-Périgueux.

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objectif d'encourager les opérateurs et les collectivités locales à mobiliser et à définir un projet dans le cadre d'une démarche globale d'évolution de l'offre sur le Grand Périgueux en faveur des personnes âgées (autonomes et en perte d'autonomie), dans une optique de meilleur équilibre territorial.

Publié le 13 mars 2026

Les différents travaux menés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Dordogne concrétisés dans le projet régional de santé et le schéma départemental en faveur des personnes âgées convergent en direction d'un soutien fort à apporter aux personnes âgées souhaitant poursuivre leur vie à domicile malgré la perte d'autonomie, et au développement de solutions fluides permettant d'éviter des ruptures et de faciliter les parcours de vie et de soins.

Néanmoins, au vu du sous-équipement constaté dans le territoire du Grand-Périgueux, la mise en place d'établissements sociaux et médico-sociaux regroupés (logement et/ou hébergement) complèterait le dispositif d'accueil pour personnes âgées en proposant une offre globale, diversifiée, en lien direct avec la prise en charge au domicile, prenant en compte « la singularité des parcours de chaque personne âgée ».

Cet AMI se veut exploratoire et est l'occasion donnée à une collectivité, à un opérateur, de proposer des solutions permettant de répondre aux problématiques suivantes :

- Faire face au défi démographique,
- Prendre en compte les souhaits des personnes âgées de rester vivre chez elles aussi longtemps que

souhaité et souhaitable,

- Disposer d'une palette diversifiée d'offres pour répondre de façon adaptée à chaque situation individuelle,
- Articuler et coordonner les offres entre elles (existantes et à créer), sans rupture pour les usagers et leurs familles,
- Mutualiser et faire coopérer les services à offrir à une population âgée sur un territoire donné, dans un souci aussi de s'appuyer sur les professionnels de santé existants et d'améliorer l'attractivité pour les professionnels,
- Proposer une offre globale économiquement viable tout en demeurant accessible budgétairement pour la population âgée.

Il est attendu du projet issu de cet AMI, un caractère innovant : le projet sera intégré au territoire. Il s'appuiera sur un « projet de territoire » porté par ses représentants élus, se situant bien au-delà des « projets d'établissements » au sens du code de l'action sociale et des familles. Ce projet pour la création d'une offre innovante et inclusive pour personnes âgées sur le Grand Périgueux s'intitulera *village séniors* et s'inscrira pleinement dans la vie de la commune dans laquelle il sera implanté.

Considérant les disparités territoriales évoquées *supra*, un projet d'implantation dans le sud de l'agglomération est à privilégier.

Informations/Contacts

@ adresse courriel
BOURNET Léa : lea.bournet@ars.sante.fr
POUCHARD Hélène : helene.pouchard@ars.sante.fr

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/avis-dappel-a-manifestation-dinteret-ami-medico-social-conjoint-ars-nouvelle-aquitaine-et-conseil-departemental-de-la-dordogne-pour-la-creation-dune-offre-innovante-et-inclusive-en-faveur-des-personnes-agees-sur-le-grand-perigueux-22334272?